REPUBLIQUE FRANÇAISE | DEPARTEMENT DE L'YONNE



Jean CORDILLOT

né le 17 mars 1927, fils d'un petit cultivateur du Morvan, professeur au Lycée Technique de Sens, est depuis 1951 secrétaire de la Fédération de l'Yonne du Parti Communiste Français et connaît parfaitement le département, ses besoins et ses problèmes.

Député de l'Yonne de 1956 à 1958, il a rempli son mandat avec dévouement et conscience. Elu Conseiller général de l'Yonne en octobre 1967 (Canton de Sens-Nord), son autorité s'est imposée d'emblée à l'Assemblée départementale où il a déployé une intense et féconde activité. Sa première initiative fut d'y faire adopter un vœu demandant l'abrogation des ordonnances démantelant la Sécurité Sociale.

Si le suffrage universel lui confie la charge de représenter notre circonscription au Parlement, il prendra ses responsabilités comme il l'a fait en 1958, lorsque, seul parmi les députés de l'Yonne, il vota contre l'investiture du Général de Gaulle, et mettra son dynamisme et son expérience au service de la population laborieuse.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Troisième Circonscription (SENS-JOIGNY)

Jean CORDILLOT

Professeur
Conseiller Général de l'Yonne
Ancien Député

Candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

Un mouvement d'une ampleur et d'une puissance exceptionnelles soulève les couches laborieuses de la Nation.

Des usines, des bureaux, des universités monte l'exigence de changements politiques profonds.

Le Président de la République a été contraint de donner la parole au peuple.

Vous êtes appelés, le 23 juin, à élire votre député.

Travailleurs manuels et intellectuels, étudiants, enseignants, paysans, sont entrés en lutte parce que le pouvoir gaulliste a pratiqué pendant dix ans une politique contraire à leurs intérêts, à l'intérêt national.

Par leur lutte, dans un puissant mouvement de grève, les travailleurs manuels et intellectuels ont arraché au pouvoir et au patronat des avantages substantiels.

Le rôle de la C.G.T. dans cette action menée avec sang-froid, dans le calme, et le soutien actif du Parti Communiste Français ont contribué de façon déterminante au succès de la grève au bénéfice de millions de travailleurs.

En dénonçant les provocations et les violences des groupes gauchistes en même temps que celles organisées par la police, les communistes ont évité de grands malheurs à notre pays ; ils ont eu le souci de barrer la route à l'aventure, d'empêcher l'instauration d'une éventuelle dictature militaire.

Pour les communistes, le drapeau de la classe ouvrière, ce n'est pas le drapeau défraîchi de l'anarchisme, mais c'est tout à la fois le drapeau rouge du socialisme et le drapeau tricolore de la Grande Révolution française, le drapeau de la Nation.

Voter pour les candidats communistes, c'est exiger que soient durablement garantis les résultats des grandes luttes ouvrières et que soient satisfaites les autres aspirations des travailleurs manuels et intellectuels.

Alors que s'exprime avec force la volonté populaire d'en finir avec le pouvoir gaulliste, le Parti Communiste soumet aux électeurs son programme démocratique et social avancé.

Ce programme garantit les libertés publiques et fonde la stabilité du gouvernement sur l'entente des partis démocratiques et le soutien actif des masses populaires.

DANS L'ORDRE ECONOMIQUE, il s'affirme pour une véritable expansion, la nationalisation des grands monopoles, la gestion démocratique, la réduction des dépenses improductives (force de frappe), une réforme démocratique de la fiscalité, la lutte contre la hausse des prix et l'inflation, la mise en valeur de toutes les ressources du pays selon un plan démocratique de développement.

DANS L'ORDRE SOCIAL, il met l'accent sur l'augmentation des salaires, retraites et pensions, la garantie des ressources et la réduction du temps de travail, l'abrogation des ordonnances frappant la Sécurité Sociale, la reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise, la juste rémunération du travail paysan, la refonte profonde d'une Université moderne et démocratique dans le respect de la laïcité, l'élaboration d'un statut démocratique de l'O.R.T.F.

DANS L'ORDRE INTERNATIONAL, il préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de solidarité avec les peuples opprimés ou récemment libérés, de coopération internationale, de sécurité collective et de désarmement.

Le Parti Communiste réclame la cessation inconditionnelle des bombardements américains sur la République Démocratique du Vietnam et un règlement politique du conflit, assurant au peuple vietnamien le droit de déterminer son sort dans l'indépendance.

Voter communiste, c'est approuver ce programme de démocratie et de progrès social qui correspond aux aspirations de notre peuple, aux intérêts d'avenir de notre jeunesse, à ceux de la République et de la France, c'est se prononcer pour la démocratie et le socialisme.

De Gaulle et Pompidou cherchent à faire peur en agitant le prétendu « danger communiste » afin de sauver leur régime de pouvoir personnel du naufrage. Le député M. Perrot, qui s'est constamment et inconditionnellement associé par ses votes à la néfaste politique du pouvoir, fait de l'anticommunisme son argument principal : c'est lui cependant qui, au cours des événements récents, s'est livré à de véritables incitations à la provocation, allant jusqu'à dire à une délégation de postiers sénonais qu'il faudrait mettre le feu au Ministère des Finances !

Quant à M. Treillé, il a beau se défendre d'être un politicien, le soutien que lui accorde le Centre Démocrate de Lecanuet (qui patronait M. Mouza en 1967), lui confère le label de l'anticommunisme et fait de lui le champion d'une prétendue « troisième force » qui nous ramènerait à l'impuissance et au passé.

Il est vrai que le Parti Communiste Français est l'adversaire le plus sérieux du pouvoir gaulliste. Mais le choix n'est pas entre gaullisme et communisme. Il est entre la dictature et la démocratie fondée sur l'union de toutes les forces ouvrières, démocratiques et progressistes dont le Parti Communiste Français est partie intégrante.

Le Parti Communiste ne revendique pas pour lui seul le pouvoir. **Il est pour un gouvernement populaire et d'union démocratique s'appuyant sur la volonté du peuple et dans lequel les communistes doivent avoir la place qui leur revient.**

- **POUR FAIRE ECHEC AUX MENACES DE DICTATURE GAULLISTE,**
- **POUR DEFENDRE LES LIBERTES,**
- **POUR PROMOUVOIR UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL DANS L'INDEPENDANCE NATIONALE ET LA PAIX,**
- **POUR ASSURER LA DEMOCRATIE ET OUVRIR LA VOIE AU SOCIALISME,**

le Parti Communiste Français vous demande d'approuver sa claire politique d'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques en votant massivement, dès le premier tour, pour

Jean CORDILLOT

Vu : le Candidat.



Jacques BARON

Remplaçant éventuel :

Jacques BARON

Ouvrier Electricien

Conseiller Municipal de Charmoy

ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte le nom de Jean CORDILLOT et celui de son remplaçant éventuel, Jacques BARON.
N'inscrivez rien sur le bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement, votre bulletin serait nul.

IMP COOP CHEVILLON SENS